



Avis de recrutement de sages-femmes, infirmiers et aides-soignants au profit de la Direction Départementale de l'Atlantique dans le cadre de l'ETME-PECP

I- Contexte

Le Gouvernement du Bénin, dans le souci d'atteindre les Objectifs du Développement Durable, a dans son programme d'actions, prévu des interventions pour assurer à la population une Couverture Sanitaire Universelle (CSU). L'une de ces interventions vise le Renforcement de la Performance du Secteur de la Santé à travers la dotation des formations sanitaires des professionnels de santé en quantité suffisante.

A cet effet, Dans le cadre du renforcement des activités de l'Élimination de la Transmission Mère-Enfant et la Prise En Charge Pédiatrique, suite aux conclusions de la Table Ronde sur ETME – PECP et conformément aux décisions du Conseil des Ministres du 04 novembre 2020, le Ministre de la Santé recrute pour le compte du département de l'Atlantique

- douze (12) sages-femmes ;
- quatre (04) infirmiers ; et
- huit (08) aides-soignants.



II- ATTRIBUTIONS ET PROFILS REQUIS

A- Sages-femmes d'Etat

1- Attributions

Sous la supervision de son supérieur hiérarchique, la sage-femme est chargée de :

- assurer la consultation prénatale, participe à la détection des grossesses à risque ;
- réaliser les activités de la Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME) du VIH ;
- réaliser toute autre activité de prévention menée dans la formation sanitaire : consultations post-natales, planning Familial (PF), Information Education et Communication (IEC) ;
- assurer la supervision des relais communautaires ;
- administrer les soins curatifs aux femmes enceintes, aux nouveau-nés et aux accouchées ;
- réaliser des accouchements eutociques et des soins gynécologiques dans les limites de ses compétences ;
- faciliter le suivi du couple mère enfant dans le contexte de la PTME ;
- élaborer les rapports mensuels.

2- Profils

- être titulaire d'une licence professionnelle en sciences infirmières et obstétricales, option sage-femme diplômée d'Etat ou d'un diplôme d'Etat de sage-femme ;
- avoir au moins deux (02) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'ETME ;

MB

- être de bonne moralité ;
- être discrète, respectueuse, honnête ;
- accepter de travailler sous pression ;
- avoir l'esprit d'équipe ;
- être accueillante.

B- Les infirmiers

1- Attributions

Sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, l'infirmier est chargé de :



- recevoir et contrôler les constantes biologiques (températures poids, tension, taille) des patients ;
- faire l'examen systématique du client ;
- délivrer les ordonnances et administrer les soins aux patients ;
- convoier les prélèvements biologiques au laboratoire ;
- sensibiliser les malades et accompagnants sur la prise régulière et la posologie des médicaments prescrits ;
- référer les cas graves ;
- surveiller les maladies à potentiels épidémiques ;
- faire la vaccination des enfants de 0 à 11 mois et suivre le remplissage des cartes infantiles ;
- sensibiliser les mères sur le respect des rendez-vous vaccinal et sur l'allaitement exclusif jusqu'à 06 mois ;
- faire le dépistage systématique des touseurs chroniques et des cas de MAS ;
- animer les actions d'IEC/CCC par rapport aux thèmes retenus par la DDS (HTA, Diabète, hépatites...) ou à l'initiative du personnel de santé ;
- distribuer et sensibiliser sur l'utilisation des MILD.

2- Profils

- être titulaire d'une licence professionnelle en sciences infirmières et obstétricales, option infirmier diplômée d'Etat ou d'un diplôme d'Etat d'infirmier ;
- avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'ETME ;
- être de bonne moralité ;
- être discret, respectueux, honnête ;
- accepter de travailler sous pression ;
- avoir l'esprit d'équipe ;
- être accueillant. *MB*

C- Les aides-soignants

1- Attributions

Sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, l'aide-soignant est chargé de :

- assurer des soins d'hygiène et des soins préventifs ;
- participer à l'identification des besoins des patients ;
- informer son supérieur hiérarchique de services de soins ;
- informer les patients des soins courants dispensés et donner des informations courantes à l'entourage ;
- situer son action au sein d'une équipe de travail pluridisciplinaire et transmettre ses observations ;
- participer à l'encadrement des stagiaires.



2- Profils

- être titulaire du diplôme d'aide-soignante (CEP + 1 an de formation) ;
- avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine ;
- être de bonne moralité ;
- être discret, respectueux, honnête ;
- accepter de travailler sous pression ;
- avoir l'esprit d'équipe ;
- être accueillant.

III- CONDITIONS D'EMPLOI

- postes basés dans le département de l'atlantique ;
- contrat à durée déterminée, d'une (1) année à partir de la date de prise de service ;
- période d'essai : trois (3) mois.

IV- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir le dossier comportant les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Ministre de la Santé et précisant l'emploi choisi ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ou toute autre pièce tenant lieu ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un curriculum vitae détaillé précisant les expériences acquises ;
- une copie légalisée du diplôme requis ; MB

- une copie des attestations de travail ou des attestations de bonne fin d'exécution pour les travailleurs indépendants.

V- DEPOT DE DOSSIER

Les candidatures au titre du présent avis de recrutement seront soumises uniquement sur la plateforme du Ministère de la Santé par le lien « emploisante.gouv.bj ».

Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés en ligne pendant la période de deux semaines allant du 12 au 27 mai 2021 à minuit, date de fermeture du site pour le dépôt.

Durant la période de soumission des dossiers les candidats peuvent modifier leurs dossiers déjà postés.

VI- MODE DE SELECTION

La sélection se fera en deux étapes qui sont :

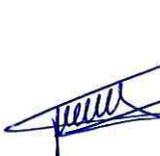
- la présélection des candidats sur étude des dossiers déposés en ligne ;
- la composition écrite en présentiel.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à la composition écrite par les canaux digitaux et par affichage dans les Directions Départementales de la Santé et au Ministère de la Santé.

Notez Bien

- Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à porter leurs préoccupations dans le menu « contact » de la plateforme « emploisante.gouv.bj ».
- Les diplômes de toutes les candidats déclarés admis à l'issue de la composition, seront soumis à une vérification d'authenticité.
- Les candidats déclarés admis seront soumis à une visite médicale initiale systématique conformément à la législation en vigueur.

Cotonou, le 11 MAI 2021



Benjamin I. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé